

**Compte-rendu de la réunion du Bureau du Conseil de Développement Territorial
Mercredi 23 juin 2021 – 9h45**

Salle de réunion de la CCAVM, 10 rue Pasteur, AVALLON

Le vendredi 26 mars 2021 à 14 heures, le bureau du Conseil de Développement Territorial du PETR du Pays Avallonnais, s'est réuni dans la salle de réunion du Pays à AVALLON sous la présidence de Monsieur Hervé DESRUELLE.

Date de convocation : le 11 juin 2021

5 membres présents : Annick BAKRY, Jean-Marie BARBARO, Hervé DESRUELLE, Pierre MORIN et François-Xavier NAULOT.

Équipe technique du Pays Avallonnais : Guillaume PAPIN et Monica FRAMBOURG.

Secrétaire de séance : Annick BAKRY.

Hervé DESRUELLE, Président du Conseil de Développement Territorial, souhaite la bienvenue. Le bureau étant au complet, le quorum est atteint et le Président déclare la séance ouverte. Il rappelle les points à l'ordre du jour :

- Point sur les travaux en attente (règlement intérieur et règlement d'intervention),
- Participation du Conseil de Développement à l'écriture du prochain projet de territoire,
- Assises 2021,
- Informations et questions diverses.

O.J N° 1 : POINT SUR LES TRAVAUX EN ATTENTE

Guillaume PAPIN, le nouveau directeur du Pays Avallonnais prenant ses fonctions récemment, un point d'information est nécessaire.

Il est rappelé que le CDT attend la modification de l'article 8 des Statuts du Pays afin de pouvoir bénéficier d'une marge de manœuvre plus importante sur la désignation des membres du collège socioprofessionnel.

Il a déjà travaillé sur la mise à jour de son règlement intérieur qui intégrera ces modifications.

Concernant les aides exceptionnelles, il prévoit de travailler sur un nouveau règlement d'intervention et grille de sélection après l'adoption du prochain projet de territoire dans un souci de cohérence.

O.J N° 2 : PARTICIPATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT À L'ÉCRITURE DU PROCHAIN PROJET DE TERRITOIRE

Le directeur informe le bureau du CDT que le diagnostic de territoire sera élaboré à partir des travaux menés par le Pays sur les projets tels que le SCOT, le PAT, le PCAET, etc.

Des éducteurs seront proposés à partir de septembre aux élus, ainsi que des ateliers sur les thématiques les moins « fournies » afin de faire ressortir les premières orientations et des actions concrètes.

Les membres du bureau proposent de réorganiser des ateliers des idées dans les centres bourgs et de les programmer quelques jours après une séance de cinéma itinérant. Ceci permettrait d'en faire la communication plus efficacement.

O.J N° 3 : ASSISES 2021

Elles seront organisées en octobre et le CDT a décidé en assemblée plénière de les axer autour de la culture et du patrimoine. Cet événement sera l'occasion d'informer sur les actions du Pays en la matière, mais aussi d'alerter les élus sur la nécessité d'intégrer la culture dans le projet de territoire. L'objectif sera de consulter les acteurs culturels et intégrer leurs attentes à la contribution que le CDT a décidé de rédiger.

L'animatrice prendra attache avec les services culturels de la ville d'Avallon afin de trouver une salle adaptée à la thématique, elle proposera aussi aux partenaires du CLEA de participer.

Une réunion de préparation des Assises sera organisée fin août. Les groupes de travail vie associative et culture seront invités.

O.J N° 4 : INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

L'animatrice informe que le Pays Avallonnais a reçu la reconnaissance officielle de territoire PAT : Projet Alimentaire Territorial. Cependant, le ministère n'a pas encore communiqué sur les lauréats à l'appel à projet national et l'attribution des subventions.

Une réunion de préparation sur l'organisation du salon de l'habitat est fixée le 1 juillet à 14h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h45.